

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin tenue le 31 mars 2021 à 19 h par visioconférence.

.....

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Miguel Morissette, président
M. Steve Trachy, vice-président

M^{me} Pascale Apold
M^{me} Jessica Corriveau
M^{me} Marie-Josée Fecteau
M^{me} Isabelle Gilbert
M^{me} Virginie Goulet
M^{me} Nathalie JD Poulin
M. Claude Lambert
M^{me} Mélanie Plante
M. Jean-Sébastien Poulin Lessard
M. Jean-Christophe Rodrigue
M. Julien Rodrigue
M^{me} Lisa Royer
M. Bobby St-Pierre
M^{me} Sonia Veilleux

EST ABSENT :

PERMANENCE : M. Normand Lessard – directeur général
M. Fabien Giguère – directeur général adjoint
M^{me} Suzie Lucas – directrice générale adjointe
M^{me} Marie-Ève Dutil – directrice par intérim, Secrétariat général et services corporatifs

SONT INVITÉS :

M. Damien Giguère, directeur, Service des ressources matérielles
M^{me} Catherine Cloutier, protectrice de l'élève,

.....

Lors de la séance du conseil d'administration du 9 février dernier, M^{me} Nancy Mathieu, administratrice – membre parent du district 1 (Appalaches, Abénaquis, Bélanger), a remis sa démission. Le comité de parents du CSSBE a procédé à une élection.

ASSERMENTATION D'UNE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (ART.143.3)

Il est à noter qu'avant l'ouverture de la présente séance, M^{me} Marie-Ève Dutil, directrice par intérim du Secrétariat général et ses services corporatifs, a procédé à l'assermentation de Mme Jessica Corriveau, membre parent du district 1, devant M. Normand Lessard, directeur général du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (CSSBE). Le formulaire d'assermentation se retrouve dans les archives du Secrétariat général et services corporatifs.

.....

CA-01-03-21 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

L'avis de convocation ayant été envoyé à tous les membres en respect des règlements et la majorité des membres étant présents, M. Miguel Morissette, président, déclare la réunion valablement constituée. La séance est ouverte à 19 h.

CA-02-03-21 RÉVISION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour a été préparé par M. Miguel Morissette, président, et M. Normand Lessard, directeur général, et rédigé par M^{me} Marie-Ève Dutil, directrice par intérim, Secrétariat général et services corporatifs;

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Lisa Royer, administratrice
APPUYÉ par Bobby St-Pierre, administrateur
ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que préparé et rédigé.

Adopté à l'unanimité

CA-03-03-21 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 FÉVRIER 2021

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 février 2021 a été remise à chaque membre du conseil d'administration dans les délais selon les Règles de fonctionnement du conseil d'administration, et que M^{me} Marie-Ève Dutil, directrice par intérim, Secrétariat général et services corporatifs, est donc dispensée d'en faire la lecture;

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Nathalie JD Poulin, administratrice
APPUYÉ par M^{me} Virginie Goulet, administratrice
ET RÉSOLU unanimement

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 février 2021 soit accepté tel que préparé et rédigé par M^{me} Marie-Ève Dutil, directrice par intérim, Secrétariat général et services corporatifs.

Adopté à l'unanimité

CA-04-03-21 RAPPORT D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS – projet – Complexe multisport - polyvalente de Saint-Georges

CONSIDÉRANT QUE le rapport d'ouverture et l'analyse des soumissions concernant l'agrandissement de la polyvalente de Saint-Georges par l'ajout d'un complexe multisport révèlent que le soumissionnaire offrant la soumission la plus avantageuse est:

Les Constructions Binet inc. au montant de 30 440 000,00 \$

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Mélanie Plante, administratrice
APPUYÉ par M. Claude Lambert, administrateur
ET RÉSOLU unanimement

QUE sous les recommandations des membres du conseil d'administration, ceux-ci autorisent;

QUE le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin accepte la soumission déposée pour l'option B par Les Constructions Binet inc. au montant de 30 440 000 \$ (avant taxes) pour l'agrandissement de la polyvalente de Saint-Georges par l'ajout d'un complexe multisport, le tout suivant la soumission déposée et les documents de soumissions lesquels font partie intégrante de la présente décision comme s'ils étaient au long reproduits;

Que messieurs Miguel Morissette, président, et Normand Lessard, directeur général, soient autorisés à signer ce contrat, pour et au nom du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin.

Adopté à l'unanimité

CA-05-03-21 RAPPORT D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS - remplacement de la fenestration, de la couverture, réfection des blocs sanitaires, travaux de ventilation et de la cour intérieure - école Sainte-Famille de Tring-Jonction

CONSIDÉRANT QUE le rapport d'ouverture et l'analyse des soumissions concernant du projet ci-haut mentionné révèlent que le soumissionnaire offrant la soumission la plus avantageuse est:

Groupe Excel S.M. inc. au montant de 3 672 475,00 \$

IL EST PROPOSÉ par M. Claude Lambert, administrateur

APPUYÉ par M^{me} Nathalie JD Poulin, administratrice

ET RÉSOLU unanimement

QUE sous les recommandations des membres du conseil d'administration, ceux-ci autorisent que le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin accepte la soumission déposée par le Groupe Excel S.M. inc. au montant de 3 672 475,00 \$ (avant les taxes) pour le remplacement de la fenestration, de la couverture, réfection des blocs sanitaires, travaux de ventilation et de la cour intérieure de l'école Sainte-Famille de Tring-Jonction, le tout suivant la soumission déposée et les documents de soumissions lesquels font partie intégrante de la présente décision comme s'ils étaient au long reproduits;

QUE messieurs Miguel Morissette, président, et Normand Lessard, directeur général, soient autorisés à signer ce contrat, pour et au nom du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin.

Adopté à l'unanimité

Il est à noter qu'à 19 h 33, M^{me} Nathalie JD Poulin se retire pour le prochain point.

CA-06-03-21 DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE – école Barabé-Drouin de Saint-Isidore

CONSIDÉRANT QUE plusieurs écoles réalisent des classes extérieures;

CONSIDÉRANT QUE le coût de construction des classes extérieures se fait généralement par le budget de l'embellissement des cours d'écoles;

CONSIDÉRANT QUE ne nous sommes pas propriétaire du terrain;

CONSIDÉRANT QU'il est impossible de bénéficier de la mesure des cours d'écoles;

CONSIDÉRANT QUE les classes extérieures fonctionnelles à l'année sont un atout pédagogique;

CONSIDÉRANT QUE les élèves pourront bénéficier des autres infrastructures;

CONSIDÉRANT QUE les élèves seront les premiers utilisateurs sur les heures de classe;

IL EST PROPOSÉ par M. Bobby St-Pierre, administrateur

APPUYÉ par M^{me} Marie-Josée Fecteau, administratrice

ET RÉSOLU unanimement

D'accepter de collaborer à la construction de la classe extérieure pour une somme de 10 000,00 \$.

Adopté à l'unanimité

À 19 h 37, M^{me} Nathalie JD Poulin reprend son siège.

À 19h38, M. Miguel Morissette, président, demande que le prochain point se déroule à huis clos.

Il est à noter que le parent plaignant est présent afin d'exposer la teneur de sa plainte aux membres du conseil d'administration.

À 19h45, M. Bobby St-Pierre quitte la séance.

A 21h14 le huis clos se termine.

CA-07-03-21 RAPPORT DE LA PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE

CONSIDÉRANT qu'une plainte a été déposée auprès de la protectrice de l'élève sous la fiche CA-07-03-21;

CONSIDÉRANT le règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2010;

CONSIDÉRANT que les parties ont été rencontrées par la protectrice de l'élève afin de présenter leurs observations;

CONSIDÉRANT que le rapport de la protectrice de l'élève indique que la direction avec l'équipe-école ont pris la meilleure décision dans les circonstances particulières dans le contexte de la pandémie afin de favoriser le meilleur apprentissage pour l'ensemble des étudiants;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration a examiné le rapport de la protectrice de l'élève et ses recommandations;

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Nathalie JD Poulin, administratrice

APPUYÉ par M^{me} Lisa Royer, administratrice

ET RÉSOLU à la majorité

QUE le conseil d'administration mandate le directeur général, M. Normand Lessard, afin de s'assurer que les recommandations d'ordre général et les recommandations particulières de la protectrice de l'élève soient mises en application;

QUE le conseil d'administration mandate le directeur général, M. Normand Lessard, à transmettre aux directions d'établissement d'enseignement une directive sur l'importance d'informer rapidement les parents lors d'un changement de groupe au courant d'une année scolaire.

Adopté à la majorité

POUR : 12

CONTRE : 2

ABSTENTION : 0

À 21 h 20, sur proposition de M^{me} Pascale Apold, administratrice, appuyée par M^{me} Sonia Veilleux, administratrice, la séance est levée.

.....
Le directeur général, la directrice par intérim du Secrétariat général et services corporatifs et les invités ne siégeant pas comme membres du CA sont invités à quitter la réunion.
.....

HUIS CLOS

Miguel Morissette
Président du CA

Marie-Ève Dutil, directrice par intérim
Secrétariat général et services corporatifs